

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DIALOGUE ET D'INFORMATION DU MERCREDI 17 MAI 2017

Quartier Saint Placide

en présence de Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e arrondissement, Vice-Président du Conseil départemental de Paris

Alexandre VESPERINI, Conseiller de Paris et Président du Conseil de quartier Saint Placide

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

Le large trottoir du boulevard du Montparnasse fait l'objet d'une occupation qui entrave parfois la circulation des piétons.

C'est le cas en particulier de la partie située entre la rue de Vaugirard et la place du 18 juin 1940. La gêne provient notamment du stationnement des deux-roues et de certains véhicules d'entreprises qui interviennent dans le quartier. De même quelques terrasses débordent, tout cela au détriment des piétons. Il sera demandé aux services de police et de la Mairie de Paris d'avoir une attention particulière sur ce secteur.

A noter également qu'un établissement de restauration n'hésite pas à faire stationner des autocars de tourisme dans le couloir de bus créant une importante gêne à la circulation automobile.

Le quartier connaît également comme tous les quartiers centraux de Paris un problème de voitures ventouses.

Dans le domaine de la voirie, un certain nombre de trottoirs sont en mauvais état, les crédits dédiés par la Ville de Paris pour l'entretien de la Voirie n'étant pas suffisants. **C'est le cas notamment du trottoir situé à proximité de l'arrêt de bus Rennes-Saint Placide. Il fera l'objet d'un signalement au service de la Voirie.**

ACTIVITE ECONOMIQUE

Le dynamisme économique du 6^e arrondissement n'est pas à démontrer. Sa densité commerciale est la plus forte de Paris. Ses nombreux atouts n'empêchent pas certains commerces de mettre la clé sous la porte. Plusieurs éléments en sont la cause : une croissance nationale faible, un pouvoir d'achat en baisse, une désaffection des touristes et des loyers commerciaux très élevés.

Le 6^e est toutefois moins touché que d'autres arrondissements parisiens. Le quartier Saint Placide a notamment la chance d'avoir encore beaucoup de bouchers de qualité.

L'action de la Mairie du 6^e vise à maintenir autant que possible ces commerces de proximité. C'est un des objectifs du Conseil de la vie économique qui rassemble régulièrement élus et responsables d'associations de commerçants.

La surface commerciale de 2 500 m² située sous l'immeuble neuf côté Laënnec devrait accueillir une enseigne Carrefour d'ici la fin 2017.

L'actuel Carrefour City, situé côté 6^e au 99-101 rue de Sèvres, sera remplacé par une autre enseigne.

COLLECTE DES DECHETS

La collecte des déchets de la rue de Sèvres est assurée par le 7^e arrondissement d'où une collecte en soirée alors que la collecte du 6^e arrondissement est réalisée le matin. La situation peut être parfois délicate pour les piétons lorsqu'à cette collecte s'ajoute celle des bacs jaunes.

La Mairie du 7^e arrondissement sera saisie de cette question afin d'améliorer autant que possible la collecte en soirée.

Les difficultés liées au stockage des poubelles de l'Ecole Ferrandi ont été en partie solutionnées. La Mairie du 6^e reste toutefois vigilante afin d'éviter une dégradation de la situation.